

Annexe III. Fiche de relevé piégeage

Une fiche par site de piégeage doit être complétée au moins **chaque semaine**, idéalement tous les 1-2 jours, pour chaque période de piégeage. Merci de la remplir consciencieusement et de transmettre les résultats aux coordinateurs à l'adresse et avec les moyens qu'ils auront définis (papier, QR code, formulaire en ligne...) dans les délais impartis (à la fin de la saison de piégeage).

Renseignez les captures de la journée ici : <https://groupef.org/capturefa> →
ou par formulaire papier :



Coordonnées du référent local	environnement@woluwe1150.be
Coordonnées du/des coordinateur(s)	contact@groupef.org

Informations personnelles :

NOM, Prénom(s)	
Téléphone	
E-mail	
Code postal	

Données de piégeage :

Localisation du site (adresse la plus précise)	
Contexte	Jardin / Parc / Rucher / Cour privée / Cour d'école / Compost / Autre :
Type d'habitat à proximité (zone humide, boisée, ville dense, agricole (prairie, pâture...)...)	
Nombre de pièges installés	
Type(s) de piège(s)	
Type(s) d'appât(s)/attractif	
Renouvellement de l'attractif tous les X jours ou date	
Dates du piégeage (début / fin)	

Relevé/nombre de captures :

Un insecte est considéré capturé seulement s'il est prisonnier du piège et ne peut en sortir. S'il peut entrer et ressortir librement, il n'est pas pris en compte, même s'il est présent lors du relevé. En revanche, un insecte retrouvé mort ou en détresse dans le piège est considéré comme capturé.

N° du piège	Date du relevé	Frelon asiatique	Frelon d'Europe	Guêpe	Bourdon	Autres insectes	Noms des autres insectes si connus	Commentaires ou observations (ex : piège retiré car majorité d'espèces non cibles)